Quatrième Année. — Numéro 60 CINQ CENTIMES *Mardi 1er Mars 1898*

L'ÉGALITÉ de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS — Trois mois / Six mois / Un an
NORD et Départements limitrophes . . . . 4 fr. 50 | 9 fr. | 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS . . . . 5 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr.
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES — ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, 93, Grande-Rue. A TOURCOING, 12, Rue Desurmont. A LILLE, 28, Rue de Fives.

DÉPOT LÉGAL Nord 378 1898

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que **TRÈS PROCHAINEMENT**

L'Egalité

sera entièrement imprimé en CARACTÈRES NEUFS

Cette transformation coïncidera avec la publication d'un nouveau feuilleton :

Les Deux Gosses

Par Pierre DECOURCELLE.

BULLETIN DU JOUR

LIQUIDATIONS

La Maison Méline et Cie liquide — ou plutôt, essaye de liquider.

Mercredi, elle a tenté d'écouler le lourd stock Dreyfus-Zola Esterhazy ; samedi, elle a voulu faire passer, comme une simple muscade, un vieux rossignol, le Panama.

Aux fins de législatures, les gouvernements ont, parait-il, de ces besoins de liquider...

Liquider, c'est faire table rase, maison neuve, — ce qui ne veut pas dire table et maison propres !

Ainsi, pour le Panama qui nous occupe..

On connait cette histoire, il serait oiseux de la refaire : elle est vivante dans la mémoire de tous, où l'ont fixée des plaidoyers *pour*, des plaidoyers *contre* et des jugements de Cour.

Effacer cette page du Grand Livre social nous semble difficile.

Il y eût trop d'écorchés, de saignés vif, de dépouillés, de ruinés ; il y eût trop de trous faits aux bas de laine pour que l'insensibilité, l'indifférence ou la résignation soit déjà venue.

Panama ! Mais ce sera le « hélas ! » le « holà ! » le « oh ! » le « Aïe ! » l'exclamation douloureuse et obligée des générations à cheval sur le siècle qui finit et celui qui commence !

On n'étouffe pas le cri des millions escamottés dans une société dont l'argent est l'âme.

Non, le Panama est impérissable, comme escroquerie colossale.

Il défie l'œuvre d'Eiffel !

La rouille aura rongé la tour de fer que l'entreprise dragueuse de l'épargne des humbles vivra encore dans le souvenir des hommes et que des voix s'élèveront pour demander vengeance ou réparation.

A qui la faute ? A ceux qui, dès l'origine, n'ont pas eu le courage de porter le fer rouge dans la plaie ; à ceux qui, aujourd'hui, essayent de couvrir les escarpes, les bandits, les voleurs qui ont prémédité et produit le plus grand désastre financier du siècle.

La faute ? Mais elle n'est pas seulement aux magistrats complices qui ont laissé courir les délais de prescription, elle est aussi au Gouvernement qui, samedi au lieu de s'associer à M. Vallé pour demander à la Chambre de flétrir solennellement d'ignobles spéculateurs, a repoussé un débat nécessaire à l'allègement de la conscience publique !

En essayant de marquer d'un doigt débile le tombeau du Panama, M. Méline a encore creusé le sien, déjà bien profond pour sa taille.

Il est des liquidations qui sont plus dangereuses pour les liquidateurs que pour les liquidés.

M. Méline liquide trop, ces temps-ci.

Pas plus avec le Panama qu'avec l'affaire Zola il n'en finira d'un dédaigneux coup d'éponge ou d'un mot de souverain mépris.

Il faudra y mettre de la Justice !

G. SIAUVE-EVAUSY.

INFORMATIONS

INTÉRIEUR

LA MORT DU FRÈRE DU GRACIÉ CYVOCT

Lyon, 27 février.

Le citoyen Charles Cyvoct vient de succomber à une longue et douloureuse maladie de poitrine. Le paquebot-poste qui doit ramener son frère, Antoine Cyvoct le récent gracié, arrive à Marseille demain 28 février. Il ne lui sera pas donné d'embrasser son dévoué frère.

UN TERRIBLE ACCIDENT A PARIS

Paris, 27 février.

Un terrible accident est arrivé chez le lieutenant Lewal, du 4e cuirassiers, fils du général Lewal, ancien ministre de la guerre qui épousa le 8 de ce mois Mlle de Terrasse, belle-fille du général Warnet.

Mme Lewal voulant voir son mari qui rentrait à son domicile, 41, rue Boissy-d'Anglas, s'est penchée à la fenêtre. La barre d'appui ayant cédé la malheureuse jeune femme est tombée du 3e étage dans la rue.

La tête a porté sur le trottoir et la mort a été instantanée.

Quand le lieutenant Lewal apprit cette effroyable nouvelle, il tenta de se suicider, il en fut empêché.

Mme Lewal n'avait que 22 ans ; elle avait échappé par miracle à la catastrophe du Bazar de la Charité, où elle se trouvait au moment de l'incendie avec sa belle-mère, Mme Warnet, qui en fut une des victimes.

LE TRANSATLANTIQUE « LA CHAMPAGNE »

Paris, 27 février.

Une dépêche de New-York annonce que la *Champagne* est signalée comme approchant de la côte américaine. On est fixé maintenant sur l'accident qui a causé le retard. L'arbre de la *Champagne* s'est brisé et le paquebot a dû marcher sous voiles. Mais il avançait très lentement. Un canot où prirent place dix passagers fut mis à la mer et chercha sans succès assistance.

La *Champagne* a été rencontrée par l'*American line steamer*, de Rotterdam, qui a pu donner des nouvelles. A bord du paquebot français, tout le monde va bien.

Les Roubaisiens à bord sont MM. Meillasseux, Kavanagh et Souale.

TENTATIVE D'ASSASSINAT A CLAIRVAUX

Bar-sur-Aube, 27 février.

Le gardien Nenal de la maison centrale de Clairvaux, a été victime hier, d'une tentative d'assassinat.

Un détenu se battait avec un de ses compagnons, il voulut les séparer.

Furieux, l'un des combattants saisit un pieu aiguisé durci au feu et en porta plusieurs coups au gardien qu'il blessa grièvement et qu'il aurait tué si quelques gardiens et détenus ne s'étaient interposés et n'avaient maîtrisé le misérable.

L'état du gardien Nenal inspire de sérieuses inquiétudes.

TROIS CENTS OUVRIERS EN GRÈVE A NANTES

Nantes, 27 février.

Trois cents ouvriers de la maison d'équipements militaires Louis Collin sont en grève. Ils demandent le remplacement du contrôleur nommé par le ministre de la guerre, qui refuse, parait-il, systématiquement les marchandises. Ce contrôleur est un nommé Schwartz, négociant, président du consistoire israélite. Les ouvriers adressent une pétition au ministre de la guerre demandant une enquête immédiate. La situation est grave.

CRIME ÉPOUVANTABLE A LIVOURNE

Livourne, 27 février.

On vient de découvrir à Livourne un crime affreux.

On a trouvé enterré dans une caisse, sous de la cendre, le cadavre en putréfaction de la femme Catelani. La malheureuse tenait dans ses bras le corps de son plus jeune fils.

Le mari de cette femme est l'auteur du meurtre. Après avoir avalé du poison contenu dans une fiole, il s'est jeté dans un torrent

Le crime de Catelani paraît dû à la jalousie.

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT EN SAVOIE

Annecy, 27 février.

Une tentative de déraillement a été commise sur la ligne d'Annecy à Aix-les-Bains à l'extrémité du tunnel de Chavarsche, entre Lavagny et Marcellaz.

Un bloc de pierre d'environ 500 kilos, avait été placé sur la voie. Fort heureusement et quelques instants avant le passage d'un train, l'obstacle fut aperçu par deux paysans qui s'empressèrent de prévenir un garde-barrière. Le train fut arrêté pour permettre le déblaiement de la voie. Une enquête judiciaire est ouverte.

ETRANGER

MOUVEMENT SOCIALISTE EN HONGRIE

Budapest, 27 février.

Le gouvernement a décidé d'interdire aux chefs socialistes d'habiter les endroits où ils n'ont pas de domicile légal : ces citoyens seront donc ou relégués dans les communes où ils sont domiciliés, ou, s'ils sont autrichiens, expulsés du royaume de Hongrie

Dans une réunion du comité directeur, on a décidé de répondre aux agissements de la police, par une série de grèves. Les grèves commenceront au printemps : elles comprendront les ouvriers du bâtiment, les employés et ouvriers des chemins de fer, postes et télégraphes et boulangers ; elles seront suivies par une grève générale des ouvriers agricoles.

Une grande manifestation ouvrière aura lieu le 13 mars

L'organe central du parti socialiste hongrois, la *Nepszava*, vient d'être confisqué ainsi que son supplément allemand la *Volkstimme*. La police a, en outre, confisqué trois mille exemplaires d'un appel aux ouvriers agricoles, rédigé en langue slovaque.

Le mouvement parmi les ouvriers agricoles gagne de plus en plus de terrain ; on signale des désordres dans le comitat de Bekes ce qui porte à quatre le nombre des comitats (départements) où les paysans se sont révoltés contre l'état de choses actuel.

A PROPOS DE L'EXPLOSION DU « MAINE »

Madrid, 27 février.

Les télégrammes officiels de la Havane disent que les travaux de reconnaissance du croiseur américain le *Maine* confirment, jusqu'à présent, que l'accident a été fortuit. Le rapport n'est pas encore terminé, car il reste à effectuer la reconnaissance des fonds de la quille.

UN NOUVEAU SCANDALE EN ALLEMAGNE

Berlin, 27 février.

On annonce l'arrestation d'un certain Lœwenstein qui serait impliqué dans une affaire de jeu, analogue à celle du Hanovre. De nombreux officiers seraient encore mêlés à cette affaire, qui sera un grand scandale.

LE 77e ANNIVERSAIRE D'IBSEN

Christiania, 27 février.

On se prépare à célébrer le soixante-dixième anniversaire d'Ibsen. Toutes les célébrités artistiques et littéraires ainsi que les ministres font partie du comité qui s'est constitué pour organiser les solennités en l'honneur du grand écrivain.

LA DISSOLUTION DES CORTÈS ESPAGNOLES

Madrid, 27 février.

Le décret de dissolution des Cortès porte que les Chambres nouvelles seront convoquées le 25 avril. Les élections des députés auront lieu le 27 mars, celles des sénateurs le 10 avril.

EN SUISSE

Le peuple suisse vient de décider, par voie de referendum, le rachat de ses chemins de fer.

La nouvelle est d'importance et vaut qu'on s'y arrête.

Comment nous défendre d'un retour sur nous-mêmes et d'un sentiment d'envie à l'égard de cette petite démocratie helvétique, notre voisine, en comparant notre constitution à la sienne et ses libres institutions aux nôtres ?

La France républicaine est toujours ligottée dans les liens de la Constitution de 1875, votée par une majorité monarchique, en haine de la République.

Tous les quatre ans, le suffrage universel est appelé à déposer un bulletin dans l'urne pour manifester sur le nom d'un individu ses volontés et ses aspirations. Là se borne son droit de souveraineté.

Une fois choisis, ses mandataires deviennent en réalité ses maîtres. Ils peuvent voter comme ils l'entendent. Ils n'auront de compte à rendre que, la législature expirée, le jour où, à nouveau les urnes électorales apparaîtront pour quelques heures sur la table des salles de scrutin.

Entre le début et la fin de la législature, les électeurs n'auront le droit que de se plaindre, à condition de ne pas murmurer trop haut. Telle est la constitution de la France républicaine.

Jetez les yeux sur la Suisse — quelle différence ! Là aussi le peuple élit des mandataires, mais il ne se dépouille pas entre leurs mains de son droit de souveraineté.

Il faut qu'il soit consulté sur toutes *les lois importantes*. Il ne suffit pas que les représentants du peuple aient voté une disposition de quelque gravité pour qu'elle devienne loi.

Avant de la subir, les citoyens sont appelés à émettre sur elle leur avis. Oui ou non ? A eux de dire s'ils acceptent ou repoussent la réforme. Leur opinion est décisive. Le peuple, muni de cette arme, a, sans ironie, le droit de se qualifier de souverain.

Rien de plus, entre la faculté de ratifier ou de rejeter les lois adoptées par ses mandataires, il peut encore leur imposer l'obligation d'examiner telle ou telle question qu'ils auraient laissée de côté. C'est le droit d'initiative.

Droit d'initiative, referendum. Ce *sont deux institutions sans lesquelles* il n'est pas téméraire d'avancer que la souveraineté du peuple n'est qu'un leurre.

Le peuple suisse vient d'user de la sienne pour faire triompher une théorie économique dont nous avons bien souvent soutenu la vérité. Elle est combattue avec fureur par tous les économistes orthodoxes. Ses conséquences sociales et politiques peuvent être, en effet, de premier ordre.

Avant que le peuple suisse ne l'adoptât, il a entendu le pour et le contre. Pendant de longs mois la question a été plaidée devant lui, sous toutes les formes et par tous les moyens.

Il s'est prononcé en connaissance de cause. Son verdict est un succès indéniable pour les idées socialistes. Quelques publicistes s'efforcent de lui donner une autre interprétation. Ils y veulent voir un pas fait vers la concentration politique, une menace pour les libertés fédérales.

Rien n'est plus inexact. Les cantons suisses sont étroitement attachés à leur autonomie et à leurs privilèges. Ils n'inclinent en aucune façon à échanger contre un système centralisateur, le système fédéraliste dont ils se trouvent si bien.

Mais autre chose est l'administration des choses, autre chose le gouvernement des hommes. C'est précisément parce que la concentration des capitaux, le progrès des sciences, le développement du machinisme s'accélèrent avec une rapidité foudroyante qu'il est indispensable d'assurer à l'individu et aux collectivités particulières les libertés politiques les plus étendues et les mieux garanties.

Loin qu'il y ait antinomie entre ces deux conceptions, elles se font au contraire équilibre et contre-poids.

C'est pour protéger ses libertés politiques que la Suisse se refuse, avec un sens très juste de l'évolution sociale dont nous sommes les témoins et les acteurs, à laisser constituer chez elle des monopoles de fait, qui menaceraient son indépendance.

Voilà pourquoi elle rachète ses chemins de fer. Mais elle n'entend pas donner au pouvoir central, économiquement fortifié, une puissance politique qui le rendrait redoutable et voilà pourquoi, en même temps que le referendum et le droit d'initiative qui sont aux mains du peuple des garanties incomparables, elle conserve avec un soin jaloux le trésor de ses libertés locales.

A. MILLERAND,
député de la Seine.

LA TRISTESSE D'OLYMPIO

Méline est anxieux. Plus d'un jour, quittant la Chambre où tant de valets venaient de lécher la trace de ses pas,

.... vers l'heure où la nuit tombe,
Il se sentit le cœur triste comme une tombe.

Méline est anxieux et un écrivain aussi platement dévoué au ministère que M. Dubar et tout autant décoré que M. Motte, chante ses alarmes.

« A l'heure actuelle, disait vendredi dans le *Petit Marseillais*, M. Paul Bosq (un des directeurs politiques du *Figaro*), la situation électorale est déjà moins bonne pour les ministériels qu'elle ne l'était au mois d'octobre 1897, lorsqu'un grand souffle patriotique passait, le lendemain même du voyage à St-Pétersbourg, sur le pays frémissant ».

Ne sera-t-elle pas plus mauvaise encore dans neuf ou dix semaines ? interroge le confident du ministère qui, dores et déjà, avoue que le gouvernement n'espère plus voir l'opposition socialiste diminuée d'importance dans la future Chambre.

Et voilà pourquoi Méline est triste.

Que sera la majorité de demain ? Est-ce qu'elle dira à d'autres ses chansons ! Est-ce que l'électeur sera à ce point insensible de le savoir couché, mort avec ses amants réactionnaires, et de continuer de vivre paisible ?....

Méline est anxieux. C'est justement. Et quand un parti en arrive à lâcher des aveux tels que ceux de M. Bosq, c'est que la mort approche. Méline laisse à sa domesticité politique, le ridicule de chanter la victoire future. N'étant pas tout à fait un imbécile, il se rend parfaitement compte, au contraire, que c'est la débâcle qui vient. Si fourbe qu'il soit, l'heure est sonnée que la vérité l'étouffe. Il la crache, en avouant ses terreurs.

Non. Elle ne nous tient pas encore « l'assemblée pacificatrice et réparatrice » attendue par le *Journal de Roubaix* et qui, pour la gloire du Pape et la satisfaction des appétits de la canaille anti-sémite, conduirait le pays vers les suprêmes hontes et le pire esclavage.

J.-P. C.

Autour de l'Affaire Dreyfus

Paris, 27 février.

M. Zola s'est rendu hier matin à onze heures et demie au greffe criminel, où l'attendait depuis une demi-heure M. Perreux gérant de l'*Aurore*, Me Labori et son secrétaire, M. Hild, accompagnaient M. Zola.

Les deux condamnés ont signé les pièces qui avaient été préparées la veille et se sont retirés sans incident. Une dizaine de personnes au plus qui se trouvaient dans les couloirs du Palais les ont reconnus.

La cour de cassation prend généralement de quatre à six semaines avant de rendre ses décisions.

L'attitude de M. Zola

Suivant le *Matin*, bien qu'il ait attendu quelques jours avant de signer son pourvoi M. Zola n'était nullement dans l'hésitation. Dès la première heure, sa résolution était prise, d'accord avec Me Labori, d'épuiser toutes les formes juridiques à sa disposition.

M. Zola est absolument persuadé que, malgré les moyens sérieux, « indiscutables », dit-il, qu'il peut invoquer, la Cour de cassation ne lui donnera pas gain de cause. Ce n'est donc que pour obliger le pouvoir judiciaire à commettre « des illégalités jusqu'au bout » que le romancier soumet son cas à la Cour suprême.

D'ailleurs, ajoute notre confrère, il est certain que si par impossible, le procès était cassé et renvoyé devant une Cour d'assises de province, les accusés ne se présenteraient pas. Ils se laisseraient condamner par défaut, pour ne pas créer une nouvelle et déplorable agitation. Ils ne risquent rien, d'ailleurs puisqu'ils ont déjà le maximum.

En ce qui concerne sa condamnation M. Zola ne demandera ni grâce ni sursis. Il se constituera prisonnier à la première convocation qui lui sera adressée.

LE VOTE DU JURY

Nous sommes en mesure, dit le *Radical*, de donner, sur les votes du jury qui a condamné M. Zola les détails les plus précis, et pour lesquels nous ne craignons aucun démenti.

Sur la question principale : « les accusés sont-ils coupables » les voix se sont réparties ainsi :

Sept ont répondu : *oui*.
Quatre ont répondu : *non*.

Il y a eu, en plus, *un* bulletin *blanc*, ne portant ni oui, ni non. Conformément à la loi, ce bulletin a été compté comme favorable aux accusés, ce qui faisait, en définitive :

Sept voix pour la condamnation ;
Et *cinq* contre.

Il y a lieu de faire remarquer qu'un juré, M. Leblond était tombé malade à la suite d'articles parus dans la *Libre Parole*, qui le dénonçaient nominalement comme partisan de l'acquittement : il avait été, en conséquence, remplacé par un juré suppléant. Si M. Leblond était resté à son poste, il y aurait eu *six* voix pour la condamnation, *six* voix contre : M. Zola eût été acquitté, à égalité de voix

Sur la question des circonstances atténuantes, il n'y a point eu de majorité : les voix se sont divisées par fractions égales *six* pour, *six* contre. A égalité de voix les circonstances atténuantes se sont trouvées repoussées.

Nous répétons que ces renseignements nous viennent de la source la plus autorisée et ne sauraient être valablement contredits.

M. ESTERHAZY NE POURSUIT PAS

On a annoncé que M. le commandant Walsin Esterhazy, après avoir obtenu l'assentiment de ses chefs, allait poursuivre en dénonciation calomnieuse M. Mathieu Dreyfus, le frère du prisonnier de l'île du Diable.

Or voici que maintenant on annonce que M. Walsin Esterhazy renoncerait à poursuivre M. Mathieu Dreyfus.

LE COLONEL PICQUART

Le décret de mise en réforme du lieutenant colonel Picquart, signé hier matin, a paru ce matin à l'*Officiel*.

La mise en réforme est motivée « par des fautes graves dans le service. »

Çà & Là

Sur la paille humide

L'homme le plus malheureux de la terre est incontestablement notre père commun, le brave nonagénaire Léon XIII.

Le pauvre homme ne possède, comme fortune personnelle, que 423 millions.

Il ne reçoit, chaque année, comme don des fidèles de la catholicité, que de 100 à 150 millions.

Il n'empoche annuellement, comme legs de pieux imbéciles, que de 80 à 100 millions.

Il ne possède, comme propriété :

1° Que le palais du Vatican, dont le château proprement dit est splendide, idéalement beau et infiniment vaste. Ce château a plus de 2000 chambres admirables et superbes. Quant aux jardins [illegible] ils ont des milliers d'hectares d'étendue.

2° Que de 2 à 3000 maisons, fermes, châteaux, couvents, pensionnats, produits des donations des fidèles.

3° Plus de 30,000 hectares de terres labourables, prés, bois et landes.

Comme entourage, Gaga XIII n'a que de 2300 à 3000 prélats, évêques, vicaires généraux, chanoines, capucins, révérends pères jésuites, moines déchaussés et autres pieux et innombrables fainéants qui gravitent comme des sangsues insatiables autour du palais du Vatican.

Son armée ne se compose que de quelques milliers de zouaves et autres soldats ultramontains.

Dans ses caves, il n'y a que de 200 à 300,000 bouteilles de Bourgogne, de Bordeaux, de Porto, de Madère, de Malaga, d'Alicante, de Xérès, de Lacrima-Christi, et de tous les autres vins fins.

Il n'y a que de 25 à 30,000 bouteilles de cognac extra-vieux fine champagne, de rhum de la Jamaïque de 1850 à 76 degrés, de vermouth supérieur, de curaçao blanc extra, de punch brun délicieux et des autres liqueurs de choix.

Sa bibliothèque ne se compose que de plus de 400,000 volumes, dont certains, tels que la *Vie de Jésus*, écrite par le Christ lui-même, valent des millions chacun.

Sa galerie de portraits n'est estimée que dix millions.

Son musée de peinture ne vaut que la bagatelle de 68 millions.

Sa collection de médailles et de vieilles monnaies ne représente qu'une valeur de 2,700,000 francs.

Ses écuries ne renferment qu'une cinquantaine de chevaux pur sang de tout premier ordre.

Les merveilleux objets d'arts en or, argent et bronze, contenus dans le palais du Vatican, ne représentent qu'une somme de 21 millions.

Le magnifique mobilier en bois de chêne, d'acajou, d'acacia, d'orme, de mahonit, de magnolier, d'ébène, etc., finement travaillé et sculpté, garnissant les innombrables appartements du Vatican, n'est estimé qu'à 17 millions.

Le Vatican, avec ses jardins et ses annexes, l'admirable église de Saint-Pierre à Rome (propriété du pape) avec tous les chefs d'œuvre d'art et de peinture et toutes les richesses éblouissantes qu'elle renferme, les innombrables propriétés, maisons, châteaux, fermes, couvents, asiles, hospices, pensionnats, etc., les milliers d'hectares de terres labourables, prairies, vergers, landes, qui appartiennent au pape, l'ensemble de la fortune mobilière et immobilière de Léon XIII est évaluée au chiffre fantastique et inouï de 2 milliards 118 millions 721 mille francs.

Nous disons : *deux milliards cent dix-huit millions sept cent vingt-un mille francs.*

Quel pauvre homme, tout de même, que cet infortuné Léon XIII ! En le voyant si misérable et si dénué de tout, ne serait-on pas tenté de lui jeter un croûton de pain et de lui donner un verre d'eau à boire ? Ne serait-on pas tenté de lui lancer une botte de paille fraîche, afin qu'il renouvelle sa pauvre litière percée d'humidité et de froidure ?

⁂

Plaisanterie à part, vous verrez, chers lecteurs, que Gaga XIII ne rendra rien des innombrables millions qu'il a amassés.

Les gens d'église sont comme l'Océan.
Ils engloutissent tout.
Mais ils ne rendent jamais rien.

Les Peintres Lillois

ONZIÈME EXPOSITION ANNUELLE

Des instants passés dans la petite salle d'exposition du Palais-Rameau, nous conservons notre impression première : C'est mieux que l'an dernier. C'est donc bien ; ce petit effort : quelques éliminations et c'eut été très bien.

Voyons.

Trois grandes toiles, — milieu de trois panneaux aussi bien ordonnés que pouvait le permettre la disposition de la salle — intéressent sont d'abord.

Deux, au moins, sont œuvres d'artistes.

« Détresse », l'une d'elles, nous révèle un pinceau servant des conceptions fortement pensées. L'attitude de l'éphèbe désespéré, la tristesse du versant aride de la colline, la mélancolie des paysages lointains rendent parfaitement cette « détresse » humaine.

Deux études, les nos 79 et 80, de ce coloriste sentimental nous charmeront.

D'un autre véritable artiste, de P. Lefebvre, cette toile largement touchée, sobre de tons, d'une facture très personnelle, fait revivre les lointaines époques où l'homme, encore vêtu d'une peau de bête, revenait fatigué, mais heureux et libre, après la journée passée aux champs. Et ce couple de bœufs suivant cet homme en cette « fin de jour » attache et force à l'admiration.

Tout en face, une autre toile portant d'autres bœufs. Quoique d'un genre très différent, un rapprochement s'impose et c'est presque irrespectueusement qu'on regarde le grand tableau de M. Pluchart. Soyons juste : le paysage est bon, mais ces malheureuses bêtes, luisantes de vernis, semblent en carton, bien peint du reste.

Mais revenons à M. Lefebvre qui nous donne une fort belle « étude » rappelant les Goya de l'école espagnole.

M. Alfred Agache nous offre une « magicienne » d'une coloration très [illegible]

Nous ne dirons rien de la peinture de M. Ancelet. Ce peintre doit être atteint d'un *daltonisme* spécial.

« La jeune mère », de Delattre, est d'une douceur touchante. Voilà qui est bien ; un peu de raideur, pourtant, dans l'attitude de l'enfant.

Le « Portrait » exposé par M. Bernast est bien étudié, consciencieusement peint : un peu sec peut-être.

Oh ! les « Tulipes » de Mlle Henriette Borel ! Très généreusement nous les recommandons aux fabricants de papier peint.

M. Debaenne est un observateur ; son « doreur » très étudié est très justement rendu. Ça n'a rien du caractère moderniste, ce n'en est pas moins de la bonne peinture.

De David-Senoutzen sept toiles. De l'habileté, du talent, certes, mais avant tout, croyons-nous, la préoccupation de *faire* pour la vente. Il y a une façon de *faire* qui convient particulièrement au bourgeois.

Une belle toile de Pharaon de Winter. Ces portraits, largement brossés, sont, au fond, très étudiés.

De Duvocelle un portrait de vieille femme puissamment rendu, quoique très simplement traité.

Mais, à côté, de quel mauvais goût est ce portrait de jeune femme peint par M. Sambarre. Pourquoi cette opposition brutale des couleurs vert et rouge ?

Quant à ce portrait, — par Chouleur — de jeune femme atteinte d'érysipèle il ferait peut-être bien au Musée Dupuytren, mais ce n'est pas là une manifestation d'art.

De sérieuses qualités dans les paysages de M. Houzé.

Une « dentellière » de Lotthé d'une assez bonne tenue.

La peinture de Mlle Pouzet est fraîche et coquette

M. Leroy expose un bon « portrait de M. X... »

Une toile un peu sombre de Ravinet. C'est bien rendu, mais que signifie l'ahurissement grotesque de son « miséreux ».

M. Droisart expose neuf tableaux. Il y a de bonnes et belles choses, mais dans certaines de ses toiles les oppositions trop vives des couleurs détruisent les effets de la perspective. Ce travers semble voulu puisque certaines de ses toiles, tel le « paysage près d'Haubourdin », sont peintes simplement et n'en sont pas plus mauvaises.

Ne pas trop respecter les vieilles règles établies, s'efforcer d'être original, c'est bien ; mais peindre à la façon de M. Labbe, qu'est-ce ?

⁂

Signalons un beau portrait au fusain de M. Derache.

Du maître Ghesquier sept fort belles aquarelles. Nous les admirons toutes, mais plus particulièrement son « Eglise à Penmarch » est une merveille d'habileté. Comment l'aquarelle peut-elle donner une telle sensation de relief ?